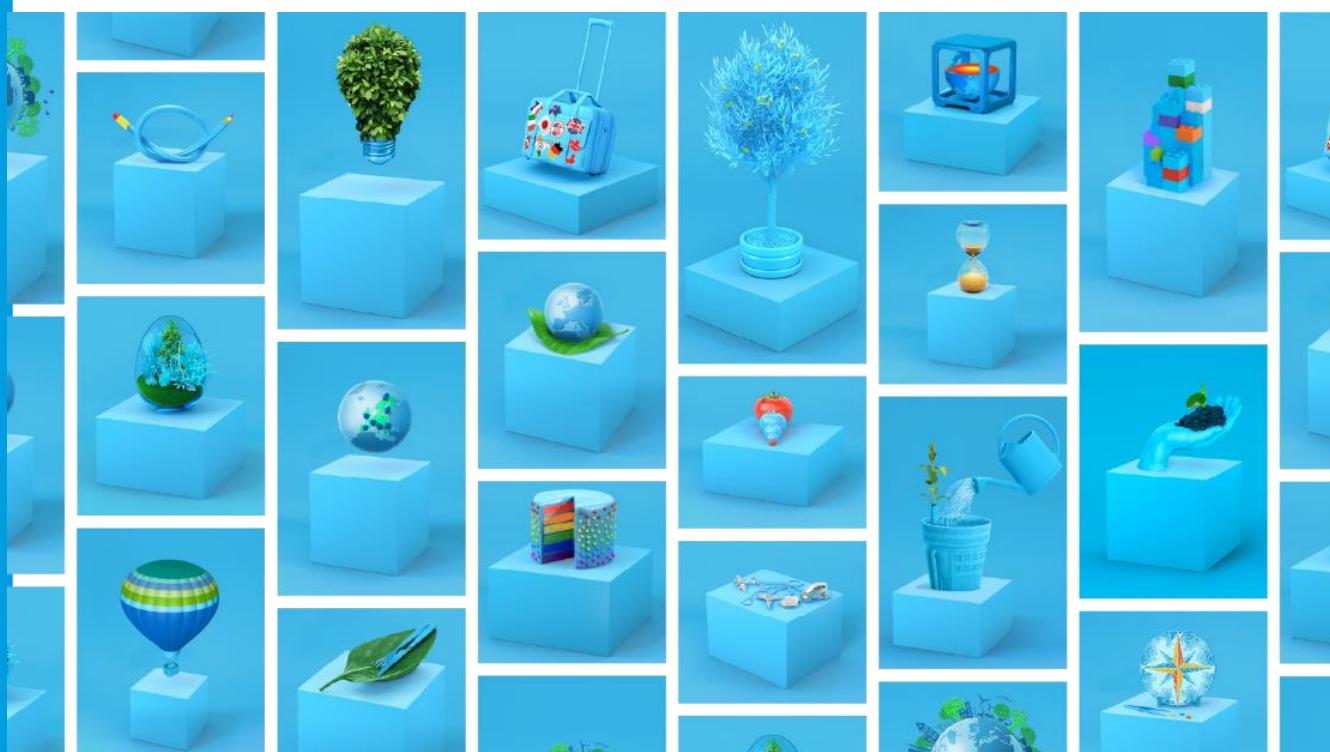


Amundi Oblig Euro Revenu*

**Un portefeuille obligataire diversifié qui
cherche à offrir un revenu régulier**

Fonds commun de placement de droit français



Document marketing promotionnel à destination des clients particuliers.

- Amundi Oblig Euro Revenu n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.
- Amundi Oblig Euro Revenu est un fonds nourricier d'Amundi Funds Euro Bond Income – action OR EUR MD (D) (le fonds maître), un compartiment de droit luxembourgeois. Le fonds nourricier investit principalement dans ce fonds maître, qui détient directement les actifs sous-jacents.

**Jusqu'au 30 septembre 2025, Amundi Revenus*

Amundi Oblig Euro Revenu

Amundi Oblig Euro Revenu vise, par le biais d'une gestion flexible et de conviction, à générer des revenus en investissant au sein d'un large univers d'investissement obligataire, sur la durée de détention recommandée. Amundi Oblig Euro Revenu n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

1 Une gestion obligataire active et flexible centrée sur les obligations libellées en euros

- Le fonds est géré de manière **active et flexible**, ce qui lui permet de s'adapter rapidement aux fluctuations du marché et de capter les opportunités potentielles des **marchés obligataires**.
- Le portefeuille est principalement composé **d'obligations d'entreprises et d'Etat de bonne qualité libellées en euros**. Le portefeuille bénéficie d'une notation moyenne élevée (*investment grade*¹), ce qui signifie que la majorité des émetteurs² présente un faible risque de défaut³.
- Le fonds peut aussi comprendre des **obligations à haut rendement**, à hauteur de 40% maximum. Celles-ci sont plus risquées que les obligations de haute qualité (*investment grade*¹) mais présentent un potentiel de rendement plus élevé.
- L'équipe de gestion peut investir, dans la limite de 25% du fonds, dans des **produits de titrisation**. Ce sont des actifs financiers complexes qui regroupent différents types de dettes (comme des prêts hypothécaires ou des crédits à la consommation) et permettent d'accroître la diversification⁴ du portefeuille.
- Jusqu'à 20% du fonds peut être investi dans des obligations libellées **en devises étrangères**, mais celles-ci sont **couvertes en euros** afin d'éviter les **risques de change**.

2 Une sélection de titres diversifiée⁴ axée sur la recherche de revenus

- L'équipe de gestion vise à sélectionner les titres au regard notamment de leur **potentiel à générer des revenus tout au long du cycle économique** afin de pouvoir **rémunérer régulièrement les investisseurs**.
- Elle travaille en étroite collaboration avec les analystes crédit pour la sélection des obligations. Celle-ci repose sur une **analyse approfondie des tendances macroéconomiques et des éléments financiers clés des émetteurs**².
- La sélection des titres est **bien diversifiée**⁴, tant du point de vue du **type d'obligations que de leur nombre** (environ 200 obligations) dans le portefeuille.
- Cette sélection de titres diversifiée⁴ vise à **combiner différentes sources de revenus potentiels**, à **rechercher de la valeur** sur tous les marchés obligataires et à **optimiser le rendement récurrent**.

3 Un portefeuille au profil de risque défensif

- L'équipe de gestion cherche à **optimiser le rendement ajusté au risque**.
- Le processus d'encadrement des risques vise à **limiter la volatilité**⁵ du portefeuille, notamment en cherchant à minimiser la sensibilité du fonds aux variations de taux d'intérêt⁶.
- Ce processus rigoureux **permet de limiter les pertes** en cas de fortes fluctuations des marchés.

En bref

Gestion active et flexible	Objectif de générer des revenus réguliers	Profil de risque défensif	Intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement
			

Source : Amundi Asset Management à septembre 2025. A titre d'illustration uniquement du processus d'investissement, susceptible d'être modifié. Pour de plus amples informations sur la politique, les objectifs et la stratégie d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus. La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de celui-ci.

¹ Investment grade : catégorie de notation attribuée aux obligations qui sont considérés comme ayant un faible risque de défaut par les agences de notation. Cela signifie que l'émetteur est jugé capable de rembourser ses dettes, ce qui en fait un investissement avec un risque limité.

² Emetteur : désigne l'entité (ex : entreprise, gouvernement, collectivité locale) qui emprunte de l'argent en vendant des titres de créance aux investisseurs.

³ Risque de défaut : possibilité qu'un émetteur d'obligations ne soit pas en mesure de rembourser les intérêts ou le capital des obligations émises.

⁴ La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

⁵ Volatilité : mesure de la variation des prix d'un actif financier sur une période donnée.

⁶ Mesure la réactivité de la valeur du fonds aux changements des taux d'intérêt. En général, plus la sensibilité est élevée, plus la valeur du fonds fluctue en réponse aux variations des taux d'intérêt.

Amundi: le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁷, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours⁸.

Ses six plateformes de gestion internationales⁹, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital. Les autres risques liés au fonds sont les suivants :

- Risque de gestion de garantie
- Risque lié aux obligations convertibles contingentes (CoCos)
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de défaut
- Risque lié aux instruments dérivés
- Risque lié à la couverture
- Risque « High Yield »
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque lié à l'effet de levier
- Risque de liquidité
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS / ABS
- Risque opérationnel
- Risque lié aux obligations perpétuelles
- Risque lié au remboursement anticipé et de prolongement
- Risque lié à l'investissement durable
- Risque lié à l'utilisation de techniques et d'instruments

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur www.amundi.fr

Avantages

- Une recherche de revenus tout au long du cycle économique
- Une gestion obligataire active et flexible afin de s'adapter rapidement aux fluctuations des marchés
- Un large univers d'investissement obligataire visant à combiner différentes sources de revenus potentiels, à chercher de la valeur et à optimiser le revenu récurrent
- Un processus d'encadrement des risques rigoureux et un profil de risque conservateur

⁷ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023.

⁸ Données Amundi au 30/12/2024.

⁹ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

Caractéristiques principales

CODE ISIN	FR0012635654- Part C/D
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation / distribution
Horizon minimum de placement recommandé	4 ans
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du fonds	18 mai 2015
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième de part(s) / 1 millième de part(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Quels sont les risques ?



L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Oblig Euro Revenu.

Classification SFDR*



Ce fonds reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique d'Investissement Responsable d'Amundi](#) et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où l'OPC a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un OPC, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur www.amundi.fr.

La décision de l'investisseur d'investir dans l'OPC visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de l'OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un OPC.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : septembre 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

